COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate – 8 novembre 2024

Résultats du troisième trimestre de 2024

Prix Fondation Desjardins : faire vivre des expériences positives qui font aimer l'école.

Le Mouvement Desjardins affiche une solide performance pour son troisième trimestre de 2024

Lévis, le 8 novembre 2024 – Au terme du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2024, le Mouvement Desjardins, plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 757 M$, en hausse de 143 M$ par rapport aux excédents de la période comparative de 2023. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux résultats du secteur Particuliers et Entreprises expliqué par la progression du revenu net d'intérêts liée principalement à la croissance des affaires. Cette hausse des excédents est atténuée par les résultats du secteur Assurance de dommages qui ont été affectés par une augmentation des charges liées aux sinistres attribuable à la survenance de deux catastrophes, soit des pluies diluviennes au Québec et de la grêle en Alberta ainsi que d'un événement majeur en Ontario. Par ailleurs, soulignons que l'augmentation des frais autres que d'intérêts a été limitée grâce à des mesures déployées à travers l'organisation visant à améliorer l'efficience et l'efficacité.

Pour le troisième trimestre de 2024, la provision pour ristournes atteint 110 M$, en hausse de 4 M$ par rapport à la période correspondante de 2023. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 24 M$, dont 15 M$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

« Au terme des neuf premiers mois de l'année 2024, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents de 2,5 G$ et nos actifs s'élèvent maintenant à 464,7 G$. Nous continuons donc de progresser grâce à tous les secteurs d'activité. Je suis très fier des efforts déployés par nos équipes pour y parvenir. Ces résultats et notre solidité financière nous permettent d'offrir des services de qualité à nos membres et clients, et ce, à toutes les étapes de leur vie », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Au terme des neuf premiers mois de 2024, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 2 530 M$, une hausse de 1 021 M$ par rapport à ceux de la même période en 2023. Tous les secteurs d'activité ont contribué à l'atteinte de ces excellents résultats. Mentionnons notamment une progression des excédents pour le secteur Particuliers et Entreprises, attribuable à la hausse du revenu net d'intérêts en lien notamment avec la croissance des affaires. De plus, on observe une augmentation des revenus des activités d'assurance, essentiellement en assurance automobile et de biens ainsi qu'une évolution des sinistres des années antérieures plus favorable que celle constatée à la période comparative de 2023 pour le secteur Assurance de dommages. Également, le résultat financier d'assurance net est en croissance du côté des activités d'assurance de personnes et de dommages. Par ailleurs, soulignons que l'augmentation des frais autres que d'intérêts a été limitée grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 250 M$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional. Depuis 2017, le Mouvement Desjardins a pris des engagements d'un montant total de 204 M$ auprès de 897 projets, en lien avec le Fonds du Grand Mouvement.

Desjardins poursuit notamment la mise en œuvre de l'ambition climatique annoncée en 2021, avec un objectif de zéro émission nette d'ici 2040 pour ses opérations propres et sa chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour ses activités de financement et d'investissement dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu depuis le deuxième trimestre de 2024 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

Un groupe financier coopératif engagé dans son milieu

- Le Fonds du Grand Mouvement a fait une contribution pour la construction du Complexe multisports du Collège de Lévis. Cet appui financier vise ainsi à contribuer à enrichir la qualité de vie des jeunes et des citoyens en les encourageant à adopter de saines habitudes de vie.
- Les Prix Fondation Desjardins ont permis à plus de 3 000 personnes qui travaillent dans une école ou un organisme du milieu de réaliser des initiatives, qui donnent le goût d'aller à l'école, auxquelles 500 000 jeunes ont participé.
- Le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, a continué sa tournée des chambres de commerce du Canada, débutée l'automne dernier. Il a poursuivi avec celle de Toronto et celle de Drummondville en octobre afin de discuter de leadership et de productivité avec des entrepreneurs.

Un groupe financier coopératif innovateur

- Lancement du Fonds DGIA Immobilier Privé Canadien destiné aux investisseurs institutionnels canadiens. Ce fonds offre aux investisseurs institutionnels un accès à l'immobilier commercial canadien à travers des immeubles de grande qualité avec plus de 300 millions de dollars en actifs de différents secteurs : multirésidentiel, industriel et centres commerciaux.
- Présentation d'une conférence Web économique avec Jimmy Jean, vice-président et économiste en chef du Mouvement Desjardins, et Emna Braham, présidente-directrice générale de l'Institut du Québec, le 24 septembre dernier afin de démystifier l'économie et de comprendre les effets des élections américaines sur l'économie canadienne.
- Desjardins a remporté des prix de deux organismes différents pour ses Produits à capital protégé :
  - « Meilleur manufacturier, Produits à capital protégé » des Amériques pour une deuxième année consécutive selon l'organisme *Structured Retail Products*.
  - « Meilleur émetteur, Produits à capital protégé » au Canada lors des *SPi Canada 2024 Awards for Excellence*. Ce prix récompense le meilleur émetteur canadien de produits structurés à capital protégé en matière d'innovation, de ventes réalisées, de la variété de la gamme de produits offerts et de la performance des produits.

Faits saillants financiers

Comparaison du troisième trimestre de 2024 à celui de 2023 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 757 M$, en hausse de 143 M$.
- Revenu net total de 3 385 M$, en hausse de 252 M$, ou de 8,0 % :
  - Revenu net d'intérêts de 1 915 M$, en hausse de 199 M$, ou de 11,6 %, en raison de la croissance de l'encours moyen des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires résidentiels.
  - Résultat des activités d'assurance de 270 M$, en baisse de 121 M$, en raison essentiellement de l'augmentation des charges afférentes aux sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs supérieures à celles constatées au trimestre comparatif de 2023.
  - Résultat financier d'assurance net de 154 M$, en hausse de 103 M$, en raison notamment de l'évolution favorable des marchés financiers.
  - Autres revenus de 1 046 M$, en hausse de 71 M$.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 105 M$, en baisse de 22 M$ par rapport à celle de la période correspondante de 2023.

- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 524 M$, en hausse de 81 M$ par rapport au troisième trimestre de 2023. Les mesures déployées visant à améliorer l'efficience et l'efficacité ont permis de limiter la hausse des frais.
- Retour aux membres et à la collectivité[(1)] de 134 M$, comprenant une provision pour ristournes de 110 M$ et des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses de 24 M$, en hausse de 3 M$, ou de 2,3 %, comparativement à la période correspondante de 2023.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A[(2)] de 21,9 %, comparativement à 20,4 % au 31 décembre 2023.
- Ratio de fonds propres total[(2)] de 24,0 %, comparativement à 21,9 % au 31 décembre 2023.
- Croissance de 9,9 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2023 pour totaliser 464,7 G$ au 30 septembre 2024.
- Programme de billets à moyen terme multidevises, sujet au régime de recapitalisation interne :
  - Émission, en date du 5 septembre 2024, d'un montant de 500 M d'euros, conformément au Cadre des obligations durables Desjardins;
  - Émission, en date du 11 septembre 2024, d'un montant de 230 M de francs suisses.
- Programme de billets à moyen terme canadiens, sujet au régime de recapitalisation interne :
  - Émission, en date du 24 septembre 2024, d'un montant de 1 250 M$ de dollars canadiens.

Comparaison des neuf premiers mois de 2024 à ceux de 2023 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 2 530 M$, en hausse de 1 021 M$.
- Revenu net total de 10 702 M$, en hausse de 1 663 M$, ou de 18,4 % :
  - Revenu net d'intérêts de 5 509 M$, en hausse de 586 M$, ou de 11,9 %, en raison de la croissance de l'encours moyen du portefeuille de prêts.
  - Résultat des activités d'assurance de 1 299 M$, en hausse de 511 M$, en raison essentiellement de l'augmentation des revenus des activités d'assurance automobile et de biens, du côté du secteur Assurance de dommages.
  - Résultat financier d'assurance net de 701 M$, en hausse de 350 M$, en raison notamment de l'évolution favorable des marchés financiers.
  - Autres revenus de 3 193 M$, en hausse de 216 M$, ou de 7,3 %, en raison notamment de l'augmentation des revenus liés aux activités acquises de Worldsource[(3)] de 78 M$, ainsi que de la hausse des revenus provenant des actifs sous gestion et sous administration.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 325 M$, en hausse de 27 M$, par rapport à celle de la période correspondante de 2023.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 7 777 M$, en hausse de 309 M$, comparativement aux neuf premiers mois de 2023, dont 77 M$ s'explique par les frais liés aux activités acquises de Worldsource[(3)]. Les mesures déployées visant à améliorer l'efficience et l'efficacité, dont la réduction des honoraires, ont permis de limiter à 232 M$, ou 3,2 % l'augmentation des autres éléments inclus dans cette rubrique, et ce, malgré l'indexation des salaires.
- Retour aux membres et à la collectivité[(1)] de 414 M$, en hausse de 5 M$ par rapport aux neuf premiers mois de 2023.

[(1)][2] Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

[(2)] En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

[(3)] Le 1er mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation du Réseau d'assurance IDC Worldsource inc., de Gestion financière Worldsource inc. et de Valeurs mobilières Worldsource inc. (collectivement désignées « Worldsource »).[3]

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (Normes internationales d'information financière (IFRS)) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR, utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée, n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2024 aux pages 53 à 60.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le **30 septembre 2024**	30 juin 2024	30 septembre 2023[1]	Aux ou pour les périodes neuf mois terminées le **30 septembre 2024**	30 septembre 2023[1]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**1 915 $**	1 861 $	1 716 $	**5 509 $**	4 923 $
Revenu net lié aux activités d'assurance	**424**	857	442	**2 000**	1 139
Autres revenus	**1 046**	1 035	975	**3 193**	2 977
Revenu net total	**3 385**	3 753	3 133	**10 702**	9 039
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**105**	87	127	**325**	298
Frais autres que d'intérêts nets	**2 289**	2 447	2 203	**7 047**	6 733
Excédents avant ristournes aux membres[2]	**757 $**	918 $	614 $	**2 530 $**	1 509 $
Apport aux excédents par secteurs d'activité[3]					
Particuliers et Entreprises	**514 $**	459 $	367 $	**1 380 $**	875 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**125**	231	125	**525**	372
Assurance de dommages	**53**	300	103	**633**	134
Autres	**65**	(72)	19	**(8)**	128
	757 $	918 $	614 $	**2 530 $**	1 509 $
Retour aux membres et à la collectivité[4]					
Ristournes aux membres	**110 $**	110 $	106 $	**330 $**	321 $
Commandites, dons et bourses d'études[5]	**24**	33	25	**84**	88
	134 $	143 $	131 $	**414 $**	409 $
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres[6]	**8,1 %**	10,2 %	7,4 %	**9,3 %**	6,2 %
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[6]	**0,14**	0,13	0,18	**0,16**	0,15
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts[6]	**0,81**	0,77	0,64	**0,81**	0,64
Ratio de liquidité à court terme[7]	**166**	160	146	**166**	146
Ratio structurel de liquidité à long terme[7]	**128**	129	124	**128**	124
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises[6]	**67,1**	70,9	72,2	**69,4**	77,5
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes[6]	**1 401 $**	1 783 $	2 126 $	**4 791 $**	4 867 $
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes[8]	**2 579**	2 587	2 680	**2 579**	2 680
Primes souscrites directes – Assurance de dommages[6]	**2 097**	2 082	1 861	**5 735**	5 211
Bilan et hors bilan					
Actif	**464 677 $**	444 348 $	414 056 $	**464 677 $**	414 056 $
Prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**282 652**	276 996	261 894	**282 652**	261 894
Dépôts	**296 377**	290 085	273 433	**296 377**	273 433
Capitaux propres	**38 405**	36 488	33 178	**38 405**	33 178
Biens sous administration[6]	**591 078**	557 902	479 186	**591 078**	479 186
Biens sous gestion[6]	**93 638**	88 202	75 392	**93 638**	75 392
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A[9]	**21,9 %**	21,2 %	20,8 %	**21,9 %**	20,8 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1[9]	**21,9**	21,2	20,8	**21,9**	20,8
Ratio du total des fonds propres[9]	**24,0**	23,2	22,3	**24,0**	22,3
Ratio TLAC[10]	**32,5**	30,9	29,9	**32,5**	29,9
Ratio de levier[9]	**7,6**	7,6	7,5	**7,6**	7,5
Ratio de levier TLAC[10]	**11,2**	10,9	10,7	**11,2**	10,7
Actifs pondérés en fonction des risques[9]	**148 937 $**	147 074 $	137 135 $	**148 937 $**	137 135 $
Autres renseignements					
Nombre d'employés	**55 026**	55 028	57 714	**55 026**	57 714

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(5) Dont 15 M$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (16 M$ au deuxième trimestre de 2024, 12 M$ au troisième trimestre de 2023, 42 M$ pour les neuf premiers mois de 2024 et 35 M$ pour les neuf premiers mois de 2023).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 5.

(7) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

(8) MSC totale de 2 786 M$ (2 930 M$ au 30 septembre 2023) présentée nette de la réassurance d'un montant de 207 M$ (250 M$ au 30 septembre 2023). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 21,9 % et de 24,0 % au 30 septembre 2024, alors qu'ils étaient de 20,4 % et de 21,9 % respectivement au 31 décembre 2023.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du troisième trimestre de 2024 sont de 514 M$, en hausse de 147 M$ par rapport à la même période en 2023, en raison principalement de la croissance du revenu net d'intérêts ainsi que de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. De plus, les frais autres que d'intérêts sont en baisse, ce qui s'explique par la mise en place de mesures visant à améliorer l'efficience et l'efficacité.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2024 sont de 125 M$, stables par rapport à ceux du troisième trimestre de 2023. On observe une hausse des autres revenus, compensée en partie par une augmentation des frais autres que d'intérêts, en lien avec la croissance des actifs sous gestion et sous administration. On constate également une diminution du résultat des activités d'assurance provenant essentiellement de l'expérience et de la mise à jour des hypothèses actuarielles moins favorables.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2024 sont de 53 M$, en baisse de 50 M$ par rapport au troisième trimestre de 2023. Cette diminution s'explique par la hausse des charges liées aux sinistres attribuable à la survenance de deux catastrophes, soit des pluies diluviennes au Québec et de la grêle en Alberta, ainsi que d'un événement majeur en Ontario au troisième trimestre de 2024. Rappelons que le troisième trimestre de 2023 avait été marqué par sept événements majeurs de moindre envergure, dont principalement des dommages causés par le vent et l'eau au Québec et en Ontario. Cette baisse des excédents est atténuée par une augmentation des revenus des activités d'assurance.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2024 sont de 65 M$, en hausse de 46 M$ par rapport au troisième trimestre de 2023. La rubrique Autres inclut les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information et l'amélioration des processus d'affaires. De plus, la rubrique Autres inclut les variations des provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités, d'ententes de fournisseurs et du portefeuille de placement, ainsi que les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du troisième trimestre de 2024 du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la sixième au monde, avec un actif de 464,7 milliards de dollars au 30 septembre 2024. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce communiqué de presse comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2024, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental, social et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), au risque de fraude, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats et à la capacité d'en réaliser les avantages prévus, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, incluant la pandémie de COVID-19, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2024.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2024 et peuvent être mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels subséquents.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2023 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2024 et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels à l'exception de certains chiffres de la période précédente qui ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Au cours du premier trimestre de 2024, une méthode comptable de présentation a été modifiée concernant les revenus et les frais d'intérêts comptabilisés sur les instruments financiers de Valeurs mobilières Desjardins inc. dorénavant présentés sous la rubrique « Revenu net d'intérêts » plutôt que sous la rubrique « Autres revenus ». Cette nouvelle présentation a été jugée préférable pour divulguer de l'information fiable et davantage pertinente. Ainsi, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, un montant net de 321 M$ a été déplacé en deux montants bruts de la rubrique « Autres revenus » vers les postes de revenu et frais d'intérêts présentés dans la rubrique « Revenu net d'intérêts » (102 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023), faisant varier ces postes de 897 M$ et 1 218 M$ respectivement pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, et de 345 M$ et 447 M$ respectivement pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023. Ce changement n'a eu aucune incidence sur le revenu net total, ni sur les excédents nets de la période comparative.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (*à l'intention des journalistes uniquement*) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon, FCPA
Premier vice-président Finances et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins